DIPLOME D'UNIVERSITE
DEMANDE DE CREATION

I - IDENTITE

• Intitulé du D.U. : **Le bâtiment durable, outil de la transition énergétique**
Un diplôme universitaire (DU) pour dynamiser votre carrière !

• Composante(s) de rattachement : **PHITEM**

• Nom du responsable pédagogique : **Pierre Kermen (Pierre.Kermen@innovia-sages.fr) 0612527284**

• Etablissement(s) associé(s) :

• Date de la création (*Date de passage en Conseil*) : **mai 2016**

• Date de la mise en place de la formation : **septembre 2016**

II - PRESENTATION GENERALE DE LA FORMATION

- les objectifs de la formation : connaissances, compétences et savoir-faire que la formation vise à donner aux étudiants, spécificité :

La transition énergétique pour la croissance verte (TECV), priorité gouvernementale, place le bâtiment durable au cœur des préoccupations.
Dans le contexte fortement évolutif des missions et de l'organisation des services, devant le niveau d'exigence requis pour accompagner les projets et être un interlocuteur entendu, les formations diplômantes sont une opportunité unique de développer des compétences pointues et reconnues, au bénéfice des services et des agents.
Ainsi, la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), le centre ministériel de valorisation des ressources humaines (CMVRH) – CVRH de Mâcon et l'Université Grenoble Alpes (UGA) proposent un diplôme universitaire qui s'inscrit dans cette logique, pour :

- Comprendre les défis de la transition énergétique et la place du bâtiment pour y répondre ;
- Développer une expertise en matière de bâtiment durable ;
- Se familiariser avec les techniques et modes constructifs du bâtiment ;
- Revaloriser l'exploitation et la maintenance du patrimoine bâti ;
- Réhabiliter durablement les bâtiments existants.

Destinée aux agents de l'État, mais aussi des collectivités territoriales, et aux salariés du privé, cette formation (également soutenue par le CEREMA* et le CAUE de l'Isère) permet l'obtention d'un diplôme universitaire
(DU) de niveau Master 1.
Déclinée en 4 certificats d'université (CU), la formation se déroule durant 6 semaines et 2 jours au campus universitaire de Grenoble. Elle s'appuie sur quatre grands principes pédagogiques qui font la force et l'originalité de ce cursus :

- L'intervention d'enseignants et de chercheurs de l'Université Grenoble Alpes,
- Des intervenants extérieurs issus du monde de la construction, de la gestion de patrimoine, de l'aménagement, et de l'urbanisme
- Des ateliers pratiques dans chaque session de formation
- Des visites de terrain avec les retours d'expériences des professionnels des opérations visitées

Voir le détail des enseignements en annexe.

- les créneaux professionnels et débouchés :

- le public visé : Public spécifique formation continue. Destiné aux agents de l'état, mais aussi des collectivités territoriales et aux salariés du privé.

- le niveau de la formation : Master 1

- Les périodes et durée de la formation (*en mois*) : 6 semaines de formation (210 heures de formation) entre septembre et mai.

III - ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

1-Recrutement

a) Conditions d'admission (indiquer les pré-requis et les modalités) :

Cette formation est destinée aux agents du MEDDE / MLETR, et des autres ministères exerçant leur activité dans le domaine du bâtiment et/ ou de l'énergie, et détenant un diplôme de niveau Licence (BAC+3). Elle est également ouverte aux agents des collectivités territoriales et des professionnels du privé présentant les mêmes caractéristiques.
Les candidats ne satisfaisant pas ces critères pourront bénéficier d'un accès par la validation des acquis professionnels (VAP), en justifiant d'au moins trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine concerné.
Les dossiers seront examinés par un comité de sélection.

b) Capacité d'accueil : 20 à 30

c) Origine des étudiants admis (*Préciser l'origine universitaire ou professionnelle des étudiants : formations antérieures, ….)*

- Agents du METL, du MEDDE et des autres ministères provenant de l'ensemble du territoire national, exerçant leur activité dans le domaine du bâtiment et détenant une licence dans ce domaine.
- Formation continue du privé

2-Dispositifs d'organisation d'enseignement

Préciser par oui ou par non les différentes formes d'enseignement proposées

Formation Initiale	*Non*
Formation Initiale (avec accueil des salariés)	*Non*
Formation continue	*Oui*
Enseignement à distance (étudiants, salariés)	*Non*

Formation continue : *Le cas échéant, préciser les dispositifs spécifiques proposés aux salariés (regroupement des enseignements, cours le samedi, …)*

3-Modalités de contrôle des connaissances

Joindre le règlement des études avec le tableau des modalités de contrôle des connaissances.

Dispositions particulières (s'il y a lieu) :

Stage Obligatoire …… Non
Durée :
Période :
Type de suivi :

4-Ouverture à l'international

a) Mobilité étudiante

1) Voyages d'études (Préciser le nombre d'étudiants concernés par promotion, le type de voyages,…)

Aucun

2) Séjour d'études (Préciser le nombre d'étudiants concernés par promotion, la durée du séjour, si celui-ci est lié à un programme d'échanges, les destinations privilégiés, l'existence d'un double diplôme…)

Aucun

3) Stage à l'étranger (Indiquer le nombre d'étudiants concernés par promotion, la durée du stage, les destinations privilégiées…)

Aucun

b) Mobilité enseignante

Est-ce que dans le cadre de ce diplôme, sont réalisées des missions d'enseignement, des missions de stages,…

IV - INSCRIPTIONS

1 - Effectifs escomptés (tableau ci-dessous).

Nombre d'étudiants attendus		
	Etudiants	Salariés
Formation Initiale		
Formation continue		20
Total		20
Total général		20

2 - Droit de scolarité :

- **Droits pédagogiques spécifiques de la formation** :
  - 3200 euros (tarif non exonéré)
  - 2300 euros (tarif exonéré)
  - 600 euros par C.U.

ANNEXES - PROGRAMME

Description des UE et modules

CU 1 (56h) : Les fondamentaux scientifiques de la transition

Resp. : Didier Voisin, UGA Grenoble, Pierre Kermen

Réchauffement climatique, rareté des ressources, pollutions, risques… Il y a des connaissances scientifiques qu'il n'est désormais plus possible d'ignorer. Cette session de cours de fondamentaux scientifiques vise à donner aux stagiaires les connaissances qui engagent les professionnels du bâtiment et de l'aménagement de la ville durable vers un monde économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable

CU 2 (74h) : Expertise du bâtiment durable : constructions neuves, réhabilitation, éco-matériaux, thermique, énergies et performances des bâtiments.

Resp. : Emmanuel Godde, David Amitrano UGA Grenoble

L'impact du bâti, neuf ou existant, peut être mieux géré par des techniques économes à condition de bien maîtriser et coordonner la chaîne de construction ou d'intervention. L'éco-conception du bâtiment, les matériaux utilisés, le cycle de vie du bâti, la perméance, l'isolation, l'énergie économisée, tout comme l'énergie grise ou le bâtiment à énergie positive (BEPOS), sont autant de concepts concrets à mettre en oeuvre dans une conception et une réhabilitation durables du bâtiment. Bien entretenu et bien géré au quotidien, un bâtiment peut amortir de diverses manières les investissements engagés.

CU 3 (56h) : Maintenance et exploitation durables du bâtiment

Resp. : Vincent Billon, CEREMA

À travers une stratégie de fonctionnement durable, la prise en compte du cycle de vie appelle une utilisation rationnelle du bâtiment, un aménagement fonctionnel des espaces, prenant en compte les besoins des usagers et les contraintes liées à la maintenance du bâti.

CU4 (24h) : Mémoire (en présentiel à Grenoble 24 heures réparties pendant les 3 autres CU)

Resp. : Yannick Sieffert, UGA Grenoble

Le mémoire devra porter sur la problématisation et la réflexion d'un projet en lien direct avec les missions de service du stagiaire. Le sujet du mémoire, proposé par le stagiaire, devra être validé par sa direction et les enseignants-chercheurs.
Le mémoire et sa soutenance devant un jury viendront valider l'apprentissage des connaissances et des principes des 3 autres CU.
Le travail personnel sera conséquent. Toutefois, le stagiaire bénéficiera d'un accompagnement individualisé (tutorat par un enseignant) durant toute la durée de la formation.

Modalités de contrôle des connaissances :

Validation de chaque CU par un contrôle

Règles de délivrance du diplôme :

Obtention d'une note de 10 dans les CU1, CU2, CU3, CU4

Coefficient 1 pour les CU1, CU2, CU3,

Coefficient 2 pour le CU4